

Grille d'entretien	Robinet principal d'arrêt d'eau	22	Légende d'entretien DE : demande d'expertise SN : suivi nécessaire RE : à remplacer RP : à réparer/ à peindre NA : rien à effectuer		
Fiche descriptive correspondante : 2.7.2		B30			
Saison : Été (septembre)					
Outils et matériaux requis : Jeu de tournevis, pinces, clés à molette, clef anglaise et lubrifiant recommandé					
Immeuble :					
Intervenant :					
Date des inspections :					
ROBINETS INTÉRIEURS					
<input type="checkbox"/> Opérer les robinets principaux (robinet général d'arrêt d'eau et premier robinet de chaque ligne d'eau) selon les recommandations suivantes : Fermer graduellement le robinet afin de ne pas forcer les éléments mécaniques le constituant (fermeture graduelle du robinet : fermer ¼ de tour, rouvrir, fermer ½ tour, rouvrir, jusqu'à fermeture complète). Lors de la réouverture du robinet, replacer à la position initiale; ne jamais forcer un robinet figé avec excès (noter la localisation du robinet et communiquer avec un plombier si nécessaire pour correction).					
Note : Certains gros robinets nécessitant une lubrification de l'arbre de couche (<i>shaft</i>) pour faciliter leur opération.					
<input type="checkbox"/> Vérifier l' étanchéité du robinet; s'il y a écoulement, resserrer le joint (<i>gasket</i>).					
<input type="checkbox"/> Fermer les robinets d'isolement des sorties murales extérieures selon les recommandations ci-haut mentionnées et vidanger l'eau contenue dans le tuyau afin d'éviter des dommages dus au gel.					
<input type="checkbox"/> Réducteur de pression : Lorsque présent, vérifier l'état du manomètre (aiguille manquante, bloquée ou immobile, verre manquant, cadre illisible). Ajuster au besoin la pression si celle-ci est plus élevée que 75 lbs/po ² (500 KPa).					
ROBINETS EXTÉRIEURS					
<input type="checkbox"/> Localiser le robinet principal et répertorier l'information sur le document d'inventaire et d'historique (usage de croquis si nécessaire).					
<input type="checkbox"/> Vérifier l' accessibilité du robinet (non recouvert de terre, d'asphalte et/ou non enfoncé dans le sol);					

améliorer l'accessibilité lorsque nécessaire et/ou aviser la municipalité.				
COMMENTAIRES				